

**Contrat FED/2013/328441****Secteur**

Formation

**Discipline**

Multidisciplinaire

**Chef de file**Secretariat of the Pacific  
Community, Nouméa,  
Nouvelle-Calédonie**Partenaires**Pacific Islands Forum  
Secretariat, Fidji  
Department of National Heritage,  
Culture and Arts, Fidji  
Fiji Arts Council, Fidji  
Fashion Council of Fiji, Fidji  
Ministry of Education, Sports  
and Culture, Apia, Samoa  
Culture Division, Ministry of  
Culture and Tourism, Honiara,  
Iles Salomon

## ENHANCING THE PACIFIC CULTURAL INDUSTRIES: FIJI, SAMOA AND SOLOMON ISLANDS

**Renforcer les industries culturelles du Pacifique : Îles Fidji, Samoa et Îles Salomon.  
Promouvoir un environnement national et régional propice aux industries  
culturelles dans la région du Pacifique**

Les Îles Fidji, Samoa et les Îles Salomon jouissent d'un secteur culturel dynamique bien que sous financé et d'une capacité importante à produire des biens culturels. Néanmoins, ces pays n'ont pas encore réussi à se mobiliser de façon efficace pour apporter leur soutien aux industries culturelles. Si chaque pays en est à un stade de développement différent du point de vue de ses industries culturelles, tous se heurtent aux mêmes obstacles les empêchant de profiter du potentiel économique que représente ce secteur.

Les véritables besoins des acteurs des industries culturelles ne sont pas encore pris en considération, ce qui a un impact négatif sur le développement du secteur ainsi que sur sa dimension économique. Il existe un manque de formation, d'opportunités professionnelles, de régimes de propriété intellectuelle et d'investissement dans les infrastructures, ainsi qu'un manque de spécialisation du savoir et des compétences, surtout en ce qui concerne les compétences entrepreneuriales.

Le projet contribuera au développement réglementaire et économique des industries culturelles aux Îles Fidji, à Samoa et aux Îles Salomon par le biais d'ateliers et d'activités de renforcement des capacités. L'Action vise les industries culturelles de façon générale mais se concentre tout particulièrement sur trois sous-secteurs (l'art/l'artisanat, la mode et les arts du spectacle) afin de permettre une approche ciblée et rigoureuse qui mènera à des résultats directs et concrets. Elle s'appuie sur des partenariats forts : à l'échelon régional, le bénéficiaire travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, dont le mandat vise également à faire avancer les industries culturelles et, avec l'aide d'autres agences, à protéger et promouvoir les savoir et compétences traditionnels. À l'échelon national, le bénéficiaire et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique travailleront main dans la main avec des institutions nationales publiques ou privées (des ministères et départements, des conseils, associations ou des institutions liées à l'art), et ce dans les trois pays concernés.

### Les bénéficiaires du projet

Les producteurs culturels, les entrepreneurs, les facilitateurs et les gérants ; les organismes et associations artistiques, les conseils et réseaux ; les acteurs des industries publiques et privées.

### Les résultats attendus

- Des industries culturelles structurées qui bénéficient du soutien du gouvernement et des partenaires de développement ;
- Un cadre réglementaire visant à promouvoir les industries culturelles des Îles Fidji, de Samoa et des Îles Salomon ;
- Un accès plus facile au marché national et international pour les producteurs culturels du Pacifique.

Mis en œuvre par le Secrétariat  
du Groupe des États ACPFinancé par  
l'Union européenne



**Durée :** 30 mois  
8/01/2014 - 7/07/2016

**Budget total :** 625,677.15 EUR

**Montant de la subvention de l'UE :** 495,000.00 EUR (79.11%)

**Lieu de l'action :** Fidji, Samoa, Îles Salomon

**Contact :**

Elise Huffer  
SPC Headquarters  
BP D5  
98848 Nouméa,  
Nouvelle-Calédonie  
Tel: +679 3379387  
EliseH@spc.int  
<http://www.spc.int/>

**Les activités du projet**

- Des ateliers nationaux rassemblant des groupes cibles afin de mettre en place une stratégie de développement et un cadre réglementaire spécifique aux pays concernés ;
- Des ateliers de renforcement des capacités pour les associations et réseaux de chaque pays concerné ;
- Une campagne de sensibilisation sur la gestion des droits d'auteur et un atelier pratique dans chaque pays concerné ;
- Une assistance nationale à l'industrie et aux sous-secteurs par le biais de consultants locaux ;
- L'élaboration de lignes directrices pour les normes de l'industrie, d'outils pour le développement culturel des entreprises (dont un DVD) et de modèles de contrats ;
- Un atelier de formation pour les entrepreneurs, destiné aux producteurs des trois pays concernés ;
- Des événements liés à la promotion des échanges commerciaux pour les producteurs culturels ;
- Un tour d'horizon des besoins en ressources humaines pour les industries culturelles des trois pays concernés.

**La durabilité de l'action**

Le projet, soutenu par la Stratégie culturelle régionale : Investir dans les cultures océaniques 2010-2020, se concentre sur la mise en place de cadres d'action et de stratégies visant à promouvoir les industries culturelles des Îles Fidji, de Samoa et des Îles Salomon. Ces cadres nationaux apporteront leur soutien et fourniront des informations aux initiatives existantes. Ils permettront également au pays de cibler les priorités spécifiques aux industries de façon constructive et consultative. L'impact escompté est le suivant : que des cadres d'action complets puissent promouvoir une approche pan-gouvernementale, identifier des outils de soutien, répartir des responsabilités et définir des partenariats public/privé pour une amélioration des industries culturelles des trois pays concernés sur le court, moyen et long terme.

Une évaluation externe et une documentation du processus permettront de faire état des leçons tirées et des résultats de l'Action et, par là même, d'en faire bénéficier les autres pays insulaires du Pacifique.

Certaines activités donneront naissance à un régime réglementaire pour la protection et la promotion des industries culturelles, et le renforcement d'initiatives existantes en fera partie intégrante. Les leçons tirées de ces expériences serviront d'exemple pour Samoa et les Îles Salomon en particulier, qui ne disposent pas de réglementation de promotion telle que l'étiquetage géographique de produits, mais qui disposent bel et bien d'ébauches de politiques (Samoa) et de lois (Îles Salomon) pour la protection du savoir traditionnel.

La plupart des producteurs culturels gèrent actuellement de petites ou microentreprises sociales/familiales ou sont actifs dans l'économie informelle. L'Action aidera à ramener les travailleurs des industries culturelles sur le marché de l'emploi formel et permettra de créer des bases de données plus précises pour le recensement des travailleurs de cette industrie. Une méthode de mesure améliorée sera mise en place avec les instituts nationaux de statistique dans les trois pays concernés par le projet. L'Action entrainera une croissance culturelle globale, que ce soit pour la production et la consommation, et pourrait également entrainer une croissance des industries connexes (le tourisme, par exemple) ainsi que le développement de petites entreprises.